Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N20_111225-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 11 décembre 2025

L'an 2025, le jeudi 11 décembre à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 5 décembre, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christine DROUAL, Christian FAIVRET, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, Françoise GUILLERM, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Laurent JACQUES, Yann JONDOT, Yvon LE BOURHIS, Erwan LE CORRE, Hervé LE FLOC'H, Didier LE GOUIC, Christiane LE MOUEE, Dominique LE NINIVEN, Véronique LE ROUX, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Yvonne RAYER, Raymond SIOU, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Christophe CARARIC, Myriam CHENAIS, Delphine COSPEREC, Bruno LAVAREC, Martine LE BARTZ, Karine LE COURANT, René LE MOULLEC, Michel LINCY, Joël MAGUER, Alain PERRON, Jérôme REGNIER, Anne TROALEN,*

Pouvoirs *: Bruno LAVAREC à Didier LE GOUIC, Martine LE BARTZ à Carole LE YAOUANQ, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Michel LINCY à Yvonne RAYER, Joël MAGUER à Paul COZIC, Alain PERRON à Marie-José CARLAC*

Nombre de membres au conseil :	*44*
Présents :	*32*
Votants :	*38*

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Jean-Charles LOHE

N°20 / 11.12.25

Gestion de la ressource en eau – biodiversité
Service Public d'Assainissement Non Collectif-Tarifs 2026

Fin 2021, la commission Gestion des Ressources en Eau et Biodiversité a travaillé sur la révision des tarifs du SPANC (Service d'Assainissement Non Collectif), tarifs qui n'avaient alors pas évolué depuis 2012.

Pour pallier à ces augmentations par à-coup, elle avait souhaité la mise en place d'un **rythme d'augmentation**. La commission a donc proposé un principe de révision tarifaire annuelle prenant en compte la situation de l'année n (pour le vote pour l'année n+1).

Ce bordereau reprend donc ce principe en proposant les nouveaux tarifs applicables au 01/01/2026 (même base d'augmentation que 2025, à savoir augmentation de 2%).

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-245614417-20251211-N20_111225-DE

Pour les habitations de moins de 20eq/hab :

	Redevance 2025	Redevance avec une augmentation de 2%
Contrôles de conception	128 €	130 €
Contrôles de réalisation	128 €	130 €
Diagnostics immobiliers	235 €	240 €
Contrôles de bon fonctionnement	135 €	138 €
Contre-visite	87 €	89 €

(Chiffrage arrondi le cas échéant)

Pour les habitations de plus de 20eq/hab :

	Redevance 2025	Redevance avec une augmentation de 2%
Contrôles de conception	245 €	250 €
Contrôles de réalisation	245 €	250 €
Diagnostics immobiliers	448 €	457 €
Contrôles de bon fonctionnement	245 €	250 €
Contre-visite	160 €	163 €

(Chiffrage arrondi le cas échéant)

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 4 décembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver les tarifs applicables au 1er janvier 2026 tels que présentés dans les tableaux ci-dessus.

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Renée COURTEL

Renée COURTEL

Signature numérique de Renée COURTEL
Date : 2025.12.19 12:03:18 +01'00'